



Editorial

Bastien Fellay
Président de la Jeunesse

Amis Cancaniers, Amies Cancanières,
Salut !

Comme la plupart d'entre vous le sait déjà sûrement, votre beau village possède une société de Jeunesse. Alors si j'ai la chance aujourd'hui de pouvoir écrire dans ce journal, c'est pour vous parler un peu de nous.

La Jeunesse c'est une société qui fêtera ses 65 ans en 2022 et qui n'est pas prête de s'arrêter ! A l'heure actuelle, nous sommes une bande de 16 joyeux lurons qui avons entre 18 et 27 ans et nos occupations varient entre étudiant à plein temps et agriculteurs en passant par bûcheron, monteur externe chez Bobst, employé de commerce ou encore maquettiste.

Histoire de nous occuper un peu pendant l'année, nous participons toujours aux quatre gironis organisés par la Fédération vaudoise des Jeunesses campagnardes, à l'annuel Rallye de cette même fédération et passons des soirées endiablées dans les différents événements qu'organisent

les Jeunesses des alentours et ailleurs.

Mais la Jeunesse, c'est aussi une société locale qui prend à cœur son implication dans le village. Ainsi, vous pourrez nous retrouver à notre traditionnel souper qui a lieu en mai et dont nos convives ne se lassent pas, au désormais très attendu tournoi de pétanque du 1er août, à notre soirée festive du mois de septembre, que ce soit un match aux cartes ou peut-être autre chose qui sait ? Mais aussi pour le nouvel-an lors duquel chaque année notre société organise le repas du 31 au soir et surtout fait résonner ses tambours, grosses caisses et cymbales dans le village pendant quatre jours de fête et de convivialité.

En parlant d'instruments justement, cette année est très spéciale pour notre société puisque tous ses membres, aidés de quelques-uns de nos anciens, et après deux changements de dates dus à notre cher ami Covid, vont enfin pouvoir organiser le Concours de Tambours.

Cette manifestation se déroulera du 25

au 27 août 2022 à la salle communale du Verger et sera l'occasion pour toutes et tous de venir découvrir cette magnifique tradition que sont les Jeunesses campagnardes joueuses de tambours.

Alors voilà, si vous voulez en savoir plus sur nous, n'hésitez surtout pas à venir nous voir sur la place de fête cet été, boire un verre en notre compagnie lors de l'une de nos manifestations ou vous aventurer sur la place de fête du Concours de Tambours pour y passer un moment mémorable.

Nous sommes évidemment toujours ouverts à accueillir de nouveaux membres dans nos rangs, alors si tu as 16 ans et que tu as fini l'école obligatoire, n'hésite plus et contacte nous !

Photographie

Brigade du restaurant de la Fondation EMS et du restaurant Le Cosy



Dans ce numéro

AUTORITÉS

Municipalité - p. 2 et 3

Conseil communal - p. 4 et 5

Abréviations - p. 5

VIE LOCALE

Actualité des sociétés locales - p. 6

Vision - Le Cosy - p. 6 et 7

Vision - Daillens - p. 8 et 9

Concours des tambours - p. 10 et 11

Fête nationale - p. 12

Guggenmusik - p. 12

COMMUNICATIONS - P. 13 À 15

ENVIRONNEMENT

PRAIRIES FLEURIES - P. 16

CULTURE

Ludothèque de la Venoge - p. 17

Bibliothèque de la Venoge - p. 18

Mots-Croisés - p. 19

Archives communales - p. 19

INFORMATIONS - P. 20

Communications de la Municipalité du 13 juin 2022

Didier Chapuis, syndic

Plan d'affectation Le Cheminet

Suite au refus du service cantonal concerné de valider le PA Le Cheminet, une délégation municipale, accompagnée des mandataires, a rencontré les responsables de services dans le courant du mois de mai. Après une bonne heure de discussion, le canton s'est rangé derrière les arguments que nous leur avons fournis. Nous avons reçu récemment leur accord officiel daté du 30 mai. Les deux opposants qui subsistent ont la possibilité de faire recours auprès de la CDAP dans les trente jours qui suivent la date de l'envoi du courrier.

Aménagement et travaux de la place de la gare

Les travaux de mise aux normes des quais et du passage sous voies vont se terminer fin juillet. L'accès piétonnier pourra à nouveau se faire comme auparavant. Les études de l'interface de la place de la gare se poursuivent.

Personnel

La municipalité a décidé d'engager M. Alexandre Cervellin en qualité d'apprenti agent d'exploitation au 1er août 2022. Il est déjà en activité auprès des services extérieurs dans le cadre d'une formation de pré-apprentissage.

Yves Jauner, municipal

AJERCO

Le 12 mai 2022, les comptes 2021 ont été acceptés lors de l'assemblée générale.

Le coût par habitant est de CHF 140.60. (130,9 pour le préscolaire et familiale et 36.7 pour le parascolaire).

Les délégués des législatifs ont été as-

sermentés conformément aux statuts.

ASICoPe

Lors de l'assemblée du 22 mars 2022 du conseil intercommunal de l'ASICoPe, les comptes 2021 ont été acceptés à la majorité.

Le coût de l'élève se monte pour 2021 à CHF 4'173.09 pour le secondaire. Il était au budget 2021 de CHF 5'092.12.

ASIVenoge

Lors de l'assemblée du 31 mars 2022 du conseil intercommunal de l'ASIVenoge, les comptes 2021 ont été acceptés à la majorité.

Le coût de l'élève se monte pour 2021 à CHF 3'933.42 pour le primaire. Il était au budget 2021 de CHF 4'177.45.

La participation des communes membres de l'ASIVenoge est de CHF 3'186'751.70 pour 2021. Pour Penhalaz le coût est de CHF 1'181'764.38.

Divers

Des panneaux de directives d'utilisation du terrain sis à la place de sport Madeleine Chamoz-Berthod ont été mis en place.

La municipalité est en train de mettre en place des caméras de surveillance sur certains sites de la commune tout en respectant la loi sur la protection des données ainsi que le règlement communal relatif à l'utilisation des dites caméras.

Remplacement des caméras sur les sites suivants : édicule public, terrains de sport Madeleine Chamot-Berthod, Préau collège Cheminet, Place Sauffaz et terrain de foot.

SDIS Venoge

Lors de l'assemblée du 21 avril 2022 du conseil intercommunal du SDIS Venoge, les comptes 2021 ont été acceptés à la majorité.

Le coût par habitants est de CHF 30.43 en augmentation de CHF 1,50 par rapport au budget 2021. Cette augmentation est essentiellement liée à la situa-

tion sanitaire qui a engendré certains coûts non prévus.

Le codir, à la suite de la démission d'un sapeur-pompier permanent, va mettre au concours un poste de sapeur-pompier pour remplacement. En interne dans un premier temps puis en externe.

ASPIC (Association intercommunale de la Piscine des Chavannes)

Le 7 avril 2022, les comptes 2021 ont été acceptés lors de l'assemblée générale. Les charges en 2021 sont de CHF 1'098'408,10.

Les communes ne sont pas sollicitées. La participation des établissements scolaires, la mise en place de l'école de natation et les cours de piscine couvrent les charges.

Informatique

Pour information, la Commune a contracté une Cyberassurance. Cette dernière va couvrir les dommages en cas d'intrusion de pirates informatiques.

Un audit de labélisation cyber-safe a été réalisé avec l'association suisse pour le Label de cybersécurité, afin d'obtenir une labellisation de notre organisation. Un rapport détaillant les mesures correctives à appliquer nous sera transmis prochainement.

Notre organisation a réussi le test de phishing avec succès. L'hameçonnage (phishing en anglais) est une technique frauduleuse destinée à leurrer l'internaute pour l'inciter à communiquer des données personnelles.

156 courriels ont été envoyés et 12 liens ont été cliqués. Félicitations à tous les collaborateurs pour leur diligence.

Valérie Codina, municipale

ORPC

Dans sa séance du 17.05, l'assemblée intercommunale de l'ORPC a accepté

divers préavis :

- La délégation de compétences et pouvoir spéciaux des membres du CO-DIR
- o Engagement des dépenses supplémentaires : au maximum CHF 20'000.- par cas dans des situations d'urgence
- o Autorisation générale de plaider
- Les indemnités des membres du CO-DIR ont été validées au même tarif que la législature précédente.
- L'exercice 2021 présente un excédent de CHF 93'070.44. Ce montant sera intégralement restitué aux communes.
- Un crédit de CHF 53'069.- a été accordé pour l'achat d'un nouveau véhicule (9 places, avec charge remorquable minimum de 9 tonnes).

ARASPE

Suite à l'assemblée générale du conseil intercommunale de l'ARASPE, les comptes 2021 ont été acceptés. Ils se soldent avec un excédent de produit de 106'013.01 frs qui sera restitué dans son intégralité aux communes membres selon la répartition par habitants au 1er janvier 2021.

Afin d'améliorer la prestation à la population, l'assemblée a également validé la proposition de fermer l'AAS de Romanel-sur-Lausanne au 1er août 2022 et fermer l'AAS du Mont sur Lausanne le 1er juin 2024 et de les regrouper sur les deux sites de Prilly et Echallens.

Affaires paroissiales

Concernant la paroisse, il est à mentionner que le lieu des cultes dès le 1er septembre 2022 a été revu. Un culte par mois aura lieu à Cossonay. En d'autres termes, les paroissiens de Penthaz, Penthalaz, Daillens et Vufflens-la-Ville devront aller une fois par mois à Cossonay pour suivre le culte.

Politique des aînés

Pour faire suite à l'adhésion de notre commune à l'association Pro Senectute et en partenariat avec les communes de Daillens et Penthaz, deux séances

d'informations ont été organisées.

La première a eu lieu le 10.06.2022 à Daillens sur le thème « Conduire en toute sécurité ». La seconde concernait le bus 65 qui sillonne les routes du canton afin de répondre à vos questions. Il s'est arrêté au Verger en date du 20.05.2022.

Deux conférences sont prévues prochainement :

- 09.09.2022 9h00 : Conférence Bas les masques, les émotions décryptées, buvette de la grande salle de Penthalaz
- 07.10.2022 9h00 : Conférence Trucs et astuces pour entretenir la mémoire à Penthaz, salle du conseil communal

Local des jeunes

En date du 4 juin 2022, le local des jeunes a soufflé ses 25 bougies. A cette occasion, les jeunes et leur parent, les membres fondateurs et les municipaux des diverses communes en charge du local qui ont répondu présent, ont pu participer à un rallye dans les locaux du local, décorer un t-shirt et prendre part au lâché de ballons. La fête a été très appréciée par tous les participants.

Un grand merci aux animatrices pour cette belle journée et longue vie au local !

Développement durable

Dans le cadre du projet des Perséides, la Municipalité a accepté la proposition d'éteindre l'éclairage public durant la nuit du 12 au 13.08, de 22h0 à 4h du matin.

Christian Martinetti, municipal

Terrain de foot

Un marquage des places de parcs a été effectué ainsi que la mise à ban du site. Cette mise à ban interdit l'accès à la place, ayant droit excepté. Le but de cette mise à ban n'est pas d'embêter les promeneurs, pêcheurs, etc., mais d'éviter de faire de cette place un parking relais et pouvoir sévir en cas d'abus.

Route de la Gare

La pose du revêtement définitif se fera la semaine du 18 au 25 juillet.

Route de Lussery

Les travaux de réfection du chemin piétonnier sur la route de Lussery ont été interrompus en raison d'un retard de livraison des bordures prévue initialement à 3 semaines et maintenant reportée à 8 semaines de plus si tout va bien.

Eaux claires/eaux usées

Pour répondre à une demande qui a été faite, un plan des quartiers nécessitant des travaux pour la mise en séparatif des eaux claires et eaux usées a été fait. Il a été fraîchement imprimé ce jour et sera distribué par courriel ou courrier aux conseillères et conseillers.

Daniel Rochat, municipal

Analyses Dioxine

Les résultats des analyses effectuées par le canton autour des anciennes usines d'incinération sont très rassurants. Il n'y a aucun dépassement du taux de dioxine (20 ng I-TEQ/kg MS), à partir duquel des recherches complémentaires doivent être effectuées. Les atteintes portées au sol près de ces usines sont faibles et ne nécessitent pas de mesures particulières.

Déchets

Un nouveau directeur a été nommé à Valorsa, il s'agit de M. André Vessaz qui prendra ses fonctions au 1er juillet 2022.

Conseil communal du 13 juin 2022

*Conseillères et conseillers
présent-e-s : 39*

Préavis municipal n° 2022-11

Accepté à l'unanimité.

Préavis municipal n° 2022-12

Accepté à l'unanimité.

Préavis municipal n° 2022-13

Accepté à la majorité (1 abstention).

Maison de Ville - présentation de l'œuvre de Mme Ariane Epars

Mme Ariane Epars, artiste plasticienne, ayant grandi à Penthalaz, présente au Conseil son œuvre réalisée sur les murs de la salle à manger du restaurant de la maison de Ville.

Son œuvre, nommée « passé et présent » et le fruit de recherches historiques d'objets trouvés dans des fouilles effectuées à Penthalaz entre le V et VI^e siècle, ainsi que d'un calice plus récent issu de l'Église réformée. Mme Epars a fait appel à plusieurs artisans pour reproduire ses dessins sur les murs de la salle à manger en utilisant entre autres comme matériaux le laiton et le plâtre.

Préavis n° 2022-11 relatif à la demande d'un crédit pour la réfection de l'enrobé bitumineux du giratoire de la Place Centrale

Le Conseil communal décide :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection du giratoire de la Place Centrale ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit total de CHF 123'000.00 TTC
3. de financer cet investissement

par la trésorerie courante ;

4. de prélever pour amortissement le montant de CHF 123'000.00 sur le fonds de réserve pour travaux futurs (9.282.430).

Préavis n° 2022-12 relatif à la demande de crédit d'étude pour la mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées, la modifica- tion du réseau d'eau potable et la réfection du réseau d'alimen- tation de l'éclairage public dans le secteur des chemins de Flori- mont, du Collège et de Plan-Bois

Le Conseil communal décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 192'000.- TTC pour l'étude de la mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées, la modification du réseau d'eau potable et la réfection du réseau d'alimentation de l'éclairage public dans le secteur des chemins de Florimont, du Collège et de Plan-Bois ;
2. d'autoriser la Municipalité à ouvrir, à cette fin, un compte d'attente de CHF 192'000.- TTC ;
3. de financer cet objet par la trésorerie courante ;
4. d'autoriser la Municipalité à reporter la totalité du compte d'attente dans le futur préavis de réalisation des travaux dudit secteur.

Préavis n° 2022-13 relatif aux comptes 2021

Le Conseil communal décide :

1. D'adopter les comptes de l'exercice 2021 se soldant par un excédent de revenus de CHF 1'081'550.94 avant l'écriture finale ci-dessous et après attributions obligatoires aux fonds de réserve ;
2. D'autoriser selon le détail figurant dans les comptes :

- Les attributions aux fonds suivants :

9.281.170 Camping et piscine
CHF 300'000.-

9.282.500 Ecoles, sports et jeunesse
CHF 300'000.-

- Les amortissements suivants :

9.143.01.43 Achat parcelle 127
CHF 325'200.-

9.170.03 Plan d'affectation communal
CHF 155'000.-

3. De virer l'excédent de revenus de CHF 1'350.94 au compte Capital ;

4. De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2021.

Election de la commission de Gestion pour l'année 2022-2023

Pour le groupe Socialistes Verts et Sympathisant-e-s :

- M. Michel Collet
- M. Philippe Gacond
- Mme Rosario Monteiro

Pour le Groupement Indépendant de Penthalaz :

- Mme Patrizia Ponti
- M. Daniel Traini
- M. Nicolas Borgeaud
- Mme Anne-Marie Dénéreaz

Election de la commission des Finances pour l'année 2022-2023

Pour le groupe Socialistes Verts et Sympathisant-e-s :

- Mme Samantha Cardaropoli
- M. Marc-Eugène Viret
- M. Henri-Robert Borgeaud

Pour le Groupement Indépendant de Penthalaz :

- M. Claude Brocard
- M. Michel Turin
- Mme Esther Martinetti
- M. Eric Joseph

Nomination/Dissolution de commissions

Commission pour la révision du règlement du personnel Pour le Groupement Indépendant Penthalaz :

- Mme Patrizia Ponti
- Mme Sylvie Aubert
- Mme Esther Martinetti
- Mme Dolores Antonino

Pour le groupe Socialistes Verts et Sympathisant-e-s :

- Mme Funda Savci
- Mme Dominique Von der Muhll
- M. Philippe Gacond

Commission Révision du règlement de police

Pour le Groupement Indépendant Penthalaz :

- M. Nicolas Chevalier
- Mme Christiane Chevalier
- Mme Anne-Marie Dénéreaz
- M. Michel Turin

Pour le groupe Socialistes, Verts et Sympathisant-e-s :

- Mme Aurora Teixeira De Sa
- M. Daniel Blanc
- M. Michel Collet

ASIVenoge : élection de deux suppléants

Pour le Groupement Indépendant Penthalaz :

M. Jean-Luc Stoller

Pour le groupe Socialistes, Verts et Sympathisant-e-s :

Mme Aurora Teixeira De sa

Remplacement M. Sébastien Borgeaud

Commission Mobilité

M. Nicolas Fleuret

Commission recours en matière d'impôts

M. Nicolas Bessi

Prochaines séances du Conseil Communal : 03.10.2022.

Prochaines dates des votations fédérales : 25.9.2022 et 27.11.2022.

Liste des abréviations

ADCV : Association de Communes Vaudoises

AIEE : Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées

AJERCO : Réseau d'accueil de jour de

l'enfance – Région Cossonay

ARASPE : Association Régionale de l'Action Sociale Prilly - Echallens

ARCAM : Association de la région Cossonay - Aubonne - Morges

ARGdV : Association régionale du Gros-de-Vaud

ASiCoPe : Association scolaire intercommunale de Cossonay-Penthalaz et environs

ASICOVV : Association scolaire intercommunale de Cossonay, Veyron, Venoge

ASIVenoge : Association scolaire intercommunale de Penthalaz, Penthaz, Daillens, Lussery-Villars, Mex et Vufflens-la-Ville

ASPIC : Association intercommunale de la piscine des Chavannes

Coord21 : Collectivités pour un développement durable

CSR : Centre social régional

DDP : Droit distinct et permanent

DGMR : Direction générale de la mobilité et des routes

DGTL : Direction générale du territoire et du logement

GIP : Groupement Indépendant Penthalaz

GSVS : Groupe Socialiste, Verts &

sympathisants

LAT : Loi sur l'aménagement du territoire (CH)

LATC : Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du Canton de Vaud (VD)

LHand : Loi sur l'égalité pour les handicapés

ORPCI : Organisation Régionale de la

Protection civile

PCI : Protection civile

PA : Plan d'affectation

PLR : Parti Libéral Radical

PPA : Plan partiel d'affectation

PPDLV : Penthalaz, Penthaz, Daillens, Lussery-Villars

RIE III : Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III

SDA : Surfaces d'assolement

SDIS : Service de défense incendie et de secours

UCV : Union des communes vaudoises

TL : Transports publics de la région lausannoise

L'actualité des sociétés locales

FC Venoge

Samedi 19.11.2022 – dès 18h30 – Souper Loisirs – Souper Loisirs du FC Venoge à destination des membres et ami-e-s du club – Salle Jean Villard-Gilles à Daillens.

FSG Penthalaz

25 et 26 novembre 2022 – Soirée de gym – spectacle et présentation des groupes de la société - Salle du Verger à Penthalaz

11.03.2023 – Souper bourgui – soirée récréative avec fondue bourguignonne et bar - Salle du Verger à Penthalaz.

GuggenMusik La Cancanière

01.10.2022 – Repas de soutien – voir en p. 12 pour les détails.

Jeunesse

01.08.2022 – le matin, info à venir – **Tournoi de pétanque** – 25.- par équipe de deux. Grillades et Tonnelle sur place – Place de sport Madelaine-Chamot-Berthod – org. Jeunesse.

Du jeudi 25.08.2022 à 17h au dimanche 28.08.2022 à 4h – Concours de Tambours – voir en p. 10 pour les détails.

29.10.2022 – Repas de soutien – plus d'infos à venir – org. Jeunesse.

Société de tir (300m)

10.08.2022 - 17h00 à 19h30 – Challenge Mousqueton 2022 – 75 ans de la société de tir, organisation d'un tir ouvert à tous, avec les armes d'ordonnances de cette époque! Participation de l'association « MOB Romande », habillée style 1940/1950 pour l'occasion! - Lieu: Stand de tir de Penthalaz, Ch. du Plan-Bois.

Venoge Festival

17.08.2022 – 16h-03h – Mercredi ROCK • IGGY POP • LIMP BIZKIT • ... – Chemin des Publes

18.08.2022 – 16h-03h – Jeudi 80'S • MADNESS • KOOL & THE GANG • ALPHAVILLE • ... – Chemin des Publes

19.08.2022 – 16h-03h – Vendredi ELECTRO • DON DIABLO • BOB SINCLAR • PURPLE DISCO MACHINE • KUNGS • ... – Chemin des Publes

20.08.2022 – 16h-03h – Samedi POP • CALOGERO • HOSHI • JULIEN CLERC • ... – Chemin des Publes

21.08.2022 – 11h-19h – Dimanche des FAMILLES • VITAA & SLIMANE • DADJU • AMEL BENT • ... – Chemin des Publes

Vision : Restaurant Le Cosy

Henri-Robert Borgeaud

Cosy : adjectif d'origine anglaise signifiant "confortable, à l'abri, au chaud". Depuis le 2 mars dernier, c'est aussi le nom du Restaurant attenant à l'EMS La Venoge. Quels liens les unissent, qu'est ce qui a motivé cette réalisation, quel en est le concept, est-il vraiment cosy ? C'est ce que je suis allé demander aux auteurs de ce projet. Dans un premier temps j'ai été reçu par Mme Nathalie Theillard, directrice de l'ensemble, avec qui je me suis entretenu du contexte et de l'idée générale.

Madame Theillard, quelles sont les considérations qui ont amené la Fondation EMS La Venoge à inclure un vrai restaurant dans son offre ?

Nous sommes convaincus qu'un EMS doit être un lieu vivant, animé, joyeux, ouvert, offrant une vraie mixité ainsi

que la possibilité de rencontres et de contacts divers. Raison pour laquelle nous avons souhaité que le lieu sur lequel nous sommes installés ressemble à une place de village, avec son magasin, un salon de coiffure, un cabinet de physiothérapie et son restaurant. Un ensemble de prestations contribuant aussi bien à l'indépendance de nos résidents qu'à leur vie sociale, ces commerces étant bien sûr ouverts à tout public. Décloisonner est sans doute un élément central de notre démarche.

Le projet d'agrandissement de l'EMS entrepris en 2018 a également été déterminant. Ça a été l'occasion de redéfinir tous les aspects de notre prise en charge. Il y avait déjà une forme de vie autour de notre site auparavant, avec la Coop et l'Ecluse, mais le redimensionnement de notre institution nous

a permis de voir grand et d'aller plus loin dans l'intégration des différents acteurs.

Quelles synergies avez-vous recherché entre l'EMS et le restaurant ?

Nous avons à cœur de proposer un cadre de vie à nos résidents qui soit diversifié, avec des ambiances différentes. Pouvoir sur un même lieu et en toute simplicité aller boire un café ou prendre le plat du jour non pas au réfectoire mais au restaurant, "comme avant", y contribue. Ceci même si le réfectoire est un lieu magnifiquement aménagé. Et puis cette possibilité est également fort prisée des visites et familles qui peuvent ainsi inviter leurs aînés pour un repas dépaysant, pourquoi pas sur la terrasse. Au chapitre des synergies, il y a bien sûr des éco-

nomies d'échelle, mais je vous laisse aborder ces questions avec notre chef, M. Benoît Maheu, responsable de la restauration.

Monsieur Maheu, dites-nous en quelques mots quel est votre parcours dans le monde de la restauration.

Je suis français d'origine, normand pour être précis. J'ai 40 ans et suis dans la restauration depuis toujours. Petit, j'admirais ma grand-mère qui était Cheffe de cuisine et mon père pâtissier-chocolatier, amoureux de cet univers depuis tout jeune, j'ai désiré entrer en apprentissage à l'âge de 14 ans. La cuisine est chez moi une passion et j'ai principalement travaillé dans des établissements étoilés, satisfaisant mon goût pour la gastronomie. J'ai fait mes premières armes chez plusieurs traiteurs de luxe Parisiens, puis à l'hôtel Intercontinental à Genève. Je citerais également le Marignan Champs Elysées à Paris en tant que Chef de cuisine, après avoir vécu 3 ans au Mexique, y travaillant en tant que chef exécutif pour Sak's, une chaîne possédant 4 restaurants servant 500 couverts/jour chacun. Et puis le retour en Suisse, en tant que Chef au Casino de Morges d'abord puis en tant que Chef au restaurant gastronomique du Château de Vuissens qui suscita l'intérêt du Gault & Millau.

S'ensuit la difficile période du Covid et dans un deuxième temps la proposition de la Fondation EMS La Venoge. Un nouveau défi, un challenge passionnant qui me permet de mettre en valeur mes compétences en techniques culinaires et mon goût pour l'organisation et la logistique.

Ici au Cosy, quelle sera votre "patte" ?

Je dirais en premier lieu, les produits. J'attache une importance toute particulière à leur qualité, à leur saisonnalité et au fait qu'ils soient produits localement. Notre viande de porc provient de la ferme "Les saveurs du coin" par exemple et la bière de chez Dr Gabs ou de chez B2F la bière locale de Penthaz. Chez nous, que ce soit pour l'EMS ou pour le restaurant il n'y a que des produits frais et nous sommes en voie de certification "Fait maison".

Un autre aspect auquel je suis attaché, c'est la créativité, la diversité dans les produits et dans la manière de les apprêter. J'aime l'idée de surprendre mes clients avec des accords de goûts inattendus, des touches orientales ou alors mexicaines, des mélanges de saveurs et de couleurs que j'aime plutôt côté citron, agrumes. Le plaisir de la table est un élément essentiel de la qualité de vie de nos résidents et nous y apportons le plus grand soin.

Pour terminer j'évoquerais le type de leadership que je souhaite avoir sur mon équipe. Les brigades de cuisine sont souvent menées à la baguette par des chefs autoritaires. A diverses étapes de mon cursus j'ai eu à subir cette réalité et j'ai tout sauf envie de reproduire ces schémas. J'essaie donc de fonctionner dans le calme et le respect des collaborateurs, m'efforçant de favoriser l'autonomie et la créativité de chacun. Susciter un bel état d'esprit et une identification à la Fondation fait partie de mes préoccupations.

Une seule cuisine pour un EMS et restaurant qui se profile bistrannique, quelle est la recette ?

En effet, c'est un défi quotidien ! Nous avons une cuisine centralisée avec une brigade 12 personnes qui fournit environ 270 repas par jour et ce toute l'année, pour l'ensemble des sites de la Fondation c'est-à-dire : Penthaz, le Centre d'accueil temporaire (CAT) et La Sarraz, les collaborateurs qui commandent le menu, ainsi que la garderie l'Oasis à Eclépens et bien entendu ici au Cosy. Le plat du jour est le même pour tous, il est simplement terminé de manière différenciée selon les sites.

Le Restaurant quant à lui propose, en plus du menu, son offre bistrannique, soit une carte de suggestions qui change chaque mois et qui comporte une viande, un poisson, un plat végétarien, des entrées, des desserts, des snacks et un poke bowl. Sans oublier les formules "petit-déjeuner" et les plats à l'emporter, tout ça à des prix fort raisonnables, les enfants jusqu'à 12 ans payant l'équivalent de leur âge.

Quelles ambitions ?

Nous ne sommes ouverts que depuis 3 mois, tout est donc à découvrir. Nous avons élaboré une offre et un concept qui nous semblent cohérents, et nous sommes motivés à partager le plaisir que nous avons à élaborer une belle et bonne cuisine, généreuse et originale. A partir de là, au gré des retours de notre clientèle, nous affinerons notre proposition. Que ce soit au niveau de la carte ou des horaires, rien n'est gravé dans le marbre. Au Cosy, nous avons à cœur de répondre aux attentes de notre clientèle dans le respect de notre identité et de nos valeurs.

Et pour terminer, seriez-vous d'accord de nous donner une recette ?

Avec plaisir. Je vous propose une ceviche de bar de ligne. Une recette aux accents péruviens.

Je remercie Mme Nathalie Theillard et M. Benoit Maheu pour le temps qu'ils m'ont consacré et vous invite à aller découvrir ce restaurant prometteur, son cadre effectivement cosy et sa terrasse ombragée.

Pour vous faire une première idée consultez le site :

<https://restaurantlecosy.ch>

Ou scanner le code QR ci-après.



le Cosy
RESTAURANT



Vision : Municipalité de Daillens

Henri-Robert Borgeaud

Un an déjà que les nouvelles autorités communales vaudoises sont en place; l'occasion d'aller à la rencontre de la Municipalité de Daillens, commune voisine avec laquelle Penthalaz nourrit des liens souvent étroits au gré de ses projets et autres collaborations intercommunales.

Daillens, un village comptant 1048 Daillennais-es également appelés Lè Rondze-bouli (les mangeurs de bouilli). Un village dont on trouve des traces officielles dès 1109, dans lequel on a trouvé des squelettes de mammoths, et dont l'origine du nom "Daille" signifie pin sylvestre en patois. Un village encore marqué par l'empreinte de Jean Villard dit Gille, dans laquelle il semble faire bon vivre et dont le Collège municipal, qui m'a reçu in corpore, se compose de la manière suivante :

M. Alberto Mocchi – Syndic, en charge de l'administration générale, des finances, des relations extérieures, des transports et du développement durable. Entré à la Municipalité en 2018, il est brillamment réélu lors des dernières élections de 2021, et au vu de son score, 86% de suffrages, il prend logiquement la tête de l'exécutif. Enfant de Daillens, A. Mocchi est par ailleurs député Les Vert-e-s au Grand Conseil et a présidé le parti cantonal jusqu'au 9 juin dernier.

M. Frédéric Burnand – Vice-syndic. Nouvellement élu, son dicastère regroupe la distribution et l'épuration des eaux, la protection de la population et les relations avec les entreprises. M. Burnand a présidé le Conseil de 2017 à 2021.

M. Claude Herren – Nouvellement élu également. En charge des routes, des forêts, des espaces verts, de la police et de la voirie.

Mme Barbara Busigny – Nouvelle élue elle aussi, ses domaines de prédilection sont les écoles, le social, la culture et le tourisme.

Mme Mareva Martin – Benjamine de l'équipe en charge de la police des constructions, des bâtiments, de l'amé-

nagement du territoire et de la politique agricole.

Une Municipalité presque exclusivement constituée de nouvelles et nouveaux élus. Un défi particulier ?

Effectivement, à l'exception de notre Syndic, nous étions tous novices à cette fonction. Le challenge, c'est la masse d'informations et de connaissances à emmagasiner. Que ce soit dans les relations avec le Canton, avec les associations intercommunales, qu'il s'agisse de projets, de dossiers en cours, il faut assimiler toute cette matière, et ça requiert inévitablement un temps d'adaptation. Concernant la dynamique de notre Collège, elle s'est instaurée avec une facilité déconcertante. Il ne nous a guère fallu plus de dix minutes pour nous répartir les dicastères et la concorde règne, sans doute favorisée par la mixité du groupe, que ce soit en termes d'âge ou de genre.

Daillens n'est pas soumis à l'obligation d'élections selon le système proportionnel, et les 5 membres de son Exécutif ont été élus sous la bannière de l'Entente communale. Mais est-ce qu'on peut dégager une sensibilité, une couleur commune ?

S'il est vrai que le Syndic est très engagé avec Les Vert-e-s, sur le plan communal c'est l'action sur le terrain qui prime. Nous sommes portés vers la réalisation d'objectifs concrets que nous nous efforçons d'aborder sous un angle qui tienne compte des préoccupations d'aujourd'hui, notamment en termes de durabilité. Sans parler de couleur politique, nous pouvons sans doute nous qualifier de progressistes.

La population est relativement stable, passant de 896 habitants en 2010 à 1048 dix ans plus tard. Comment voyez-vous le développement de la commune en termes d'urbanisme et de population ?

Le PGA (plan général d'affectations) est en cours de révision et devrait être

validé d'ici la fin de l'année. Cela dit, il reste très peu de terrains constructibles à Daillens et si nous ne pouvons pas envisager d'extension, il est réaliste de tableer sur une densification qui pourrait potentiellement nous amener environ 200 nouveaux habitants sur les dix prochaines années. Nous en profitons pour moderniser quelque peu notre règlement communal de construction, avec le souci de favoriser la préservation du patrimoine bâti.

Vous avez édité un programme de législature 2021 – 2026 sous le mot d'ordre du dynamisme. Quels en sont les principaux axes ?

Il comporte 10 thèmes que nous avons tous envisagés sous l'angle du développement durable. Pour nous c'est une notion transversale qui guide toutes nos réflexions. Prenez par exemple le point 1 : un centre du village revitalisé. Il y a là de la gestion de nos bâtiments, mais également des aspects de mobilité et d'espace public. Daillens a la chance de posséder une douzaine de bâtiments que nous nous engageons à équiper progressivement de pompes à chaleur, de panneaux photovoltaïques et autres sources d'énergies renouvelables. Les collectivités publiques ont un devoir d'exemplarité. Quant à la mobilité et l'aménagement de l'espace public, nous sommes convaincus que nos rues doivent redevenir un lieu de vie, de rencontre, d'échange. Nous souhaitons redonner aux piétons la place qui leur revient par le passage en zone 30 sur le territoire communal et par la création d'aménagements urbains. Une réflexion à laquelle nous souhaitons associer la population par le biais d'une promenade participative lors de laquelle nous pourrions échanger in situ avec le bureau d'ingénieurs conseils mandaté.

Le Plan climat est un projet phare de la législature au niveau cantonal. Quelle marge de manœuvre pour une commune comme Daillens ?

Nous sommes en train d'élaborer un plan climat communal avec des objectifs chiffrés et nous avons la grande ambition d'arriver à zéro émission carbone en 2040 déjà. Par ailleurs nous élaborons notre agenda 2030 en y associant la population et, au-delà des mesures en lien avec nos bâtiments, nous croyons beaucoup aux mesures incitatives. Savez-vous que Daillens octroie CHF 50'000.- par année en subventionnement divers dès lors qu'il s'agit de soutenir ses concitoyens dans une démarche qui vise à réduire cette fameuse empreinte carbone. Un Ecobonus très large qui s'applique aussi bien aux mesures d'économies d'énergies dans le domaine de l'habitat, qu'à la mobilité électrique ou à la biodiversité.

Un des points de votre programme de législature est la préservation du caractère agricole de Daillens.

Nous sommes une grande commune. 552 ha dont 350 ha de terrain agricole cultivés par 14 exploitants. Aujourd'hui, il n'y a plus de bovins au village, mais en 2003 Daillens comptait encore 12 couleurs de lait. Alors oui, c'est vrai, même si pour la première fois la Municipalité ne compte pas d'agriculteur en ses rangs, le monde paysan fait partie de notre ADN et nous entendons bien le préserver en favorisant par exemple les circuits courts. La forêt joue également un rôle important. Il y en a 110 ha sur le territoire communal dont env. 50% en mains publiques et nous attachons à regrouper les petits propriétaires dans le but de valoriser ce bois qui aujourd'hui redevient attractif, que ce soit pour la construction ou son apport énergétique. Et puis le rapport à la terre, c'est aussi la préservation de la biodiversité et nous nous employons avec le personnel communal à faucher là où c'est nécessaire, sans plus et sans agent chimique. Nous suivons les directives du Canton et sa charte des talus et avons supprimé tous les laurelles de nos propriétés au profit d'essences indigènes.

S'il fallait évoquer un projet qui soit emblématique de votre engagement. Quel serait-il ?

Sans doute la rénovation de nos infrastructures sportives. Construites à la fin des années 70 par les footballeurs d'alors, elles sont aujourd'hui vétustes, voire insalubres. Nous avons donc projeté un nouveau bâtiment de 396 m² au sol prévoyant des vestiaires, des douches, une buvette avec cuisine équipée, des locaux techniques, des toilettes publiques ainsi qu'un local équipé pour le club de pétanque. Mais tout l'intérêt de cette construction, et ce qui la rend si particulière à nos yeux, réside dans le fait que les matériaux sont d'ici. Un bâtiment en bois de Daillens dont le bardage sera réalisé en mélèze de nos forêts, dont les cloisons seront isolées avec de la paille d'orge cultivée à 200 m. du terrain. Un aménagement qui se veut également espace de détente et de loisir pour tout le village et qui comprendra un verger public dans lequel seront plantés chaque années les arbres honorant les nouveau-nés daillennais. Une réalisation sans doute emblématique, qui a un coût important, 2.9 mio mais que le Conseil a plébiscité, montrant par là son attachement aux valeurs qu'elle met en avant.

Il y aurait sans doute encore beaucoup à dire sur cette petite commune voisine, sur son soutien aux aînés par le subventionnement de repas à l'Auberge de la Balance, son engagement pour la

jeunesse en particulier dans le cadre du prochain Giron du Centre. Ses projets de réfection de l'ancienne salle communale et de l'ancienne laiterie qui verra s'installer le siège de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes et l'Ecole de musique. Ses participations aux diverses instances et initiatives intercommunales. Son taux d'imposition de 66%, les nécessaires investissements d'infrastructures scolaires, les projets de décharges de la Vernette, le projet de requalification des anciens bassins de décantation de l'ancienne step en collaboration avec Pro Natura, sa position face l'hypothèse d'une fusion, son réseau d'eau, sa relation avec le centre de tri des colis de La Poste et sa fierté de compter Jean Villard dit Gilles au rang de ses bourgeois d'honneur. Mais j'arrête là cet inventaire à la Prévert et remercie les membres de la Municipalité de Daillens pour le temps qu'ils m'ont consacré et l'ouverture dont ils ont fait preuve dans leurs réponses.

Pour plus d'informations :
www.dailens.ch



De gauche à droite : M. Frédéric Burnand, Mme Barbara Busigny, M. Claude Herren, Mme Mareva Martin, M. Alberto Mocchi

Concours des tambours 2022

Société du Concours de Tambours 2022

Chers Cancaniers,
Chères Cancanières,

Comme vous le savez sûrement depuis le temps, la Jeunesse, et donc notre village, a l'honneur d'organiser le Concours de Tambours 2022 à Penthalaz.

Cette magnifique manifestation va se dérouler **du jeudi 25 août au samedi 27 août** et différentes soirées et activités vont ponctuer ce grand week-end.

Il y a cependant un événement qui est peut-être encore plus représentatif de cette manifestation: le cortège dans le village auquel toutes les Jeunesses présentes participent en jouant de leurs instruments et en vous faisant profiter de leurs déguisements tous plus extraordinaires les uns que les autres.

Ce cortège est un moment de festivité qui met en valeur notre village, mais il implique aussi certains désagrèments. Au-delà du bruit occasion-

né qui est significatif de la fête, le cortège se déroule sur les routes du village ce qui va donc restreindre la circulation pendant quelques heures.

Cette perturbation va être gérée et monitorée par l'organisation de la manifestation en collaboration avec les autorités compétentes, mais cela ne change pas le fait que l'accès à certains quartiers sera bloqué entre 10 et 15 heures le samedi 27 août 2022. Vous pouvez vous référer au plan en page suivante pour savoir quels sont les quartiers concernés.

Les habitants de ces derniers ne pourront pas circuler durant ces heures, merci donc de prévoir de déplacer vos véhicules en cas de nécessité dans les parkings mis à disposition par l'organisation au plus tard le vendredi 26 août. Le plan ci-joint signale la zone à circulation restreinte en rouge, le tracé du cortège en bleu (départ du collège du Cheminet et arrivée au centre du Verger) ainsi que la situation du parking.

En cas de questions, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet : www.penthalaz2022.ch ou à contacter notre président, Valentin Epars, au 079 749 16 17.

En nous réjouissant de vous retrouver sur notre place de fête, nous vous souhaitons, chers Cancaniers et chères Cancanières, un excellent début d'été.



Programme du 25 au 27 août

Jeudi 25 août

- 17h00 Ouverture de la place de fête
- Dès 18h00
 - Soirée tomme-roesti au caveau (sur inscription)
- 18h-19h00
 - Inscriptions sur place pour le match aux cartes
- 19h30 Début du match aux cartes
- 20h30 Concert de Sex Rhapsody au caveau

Vendredi 26 août

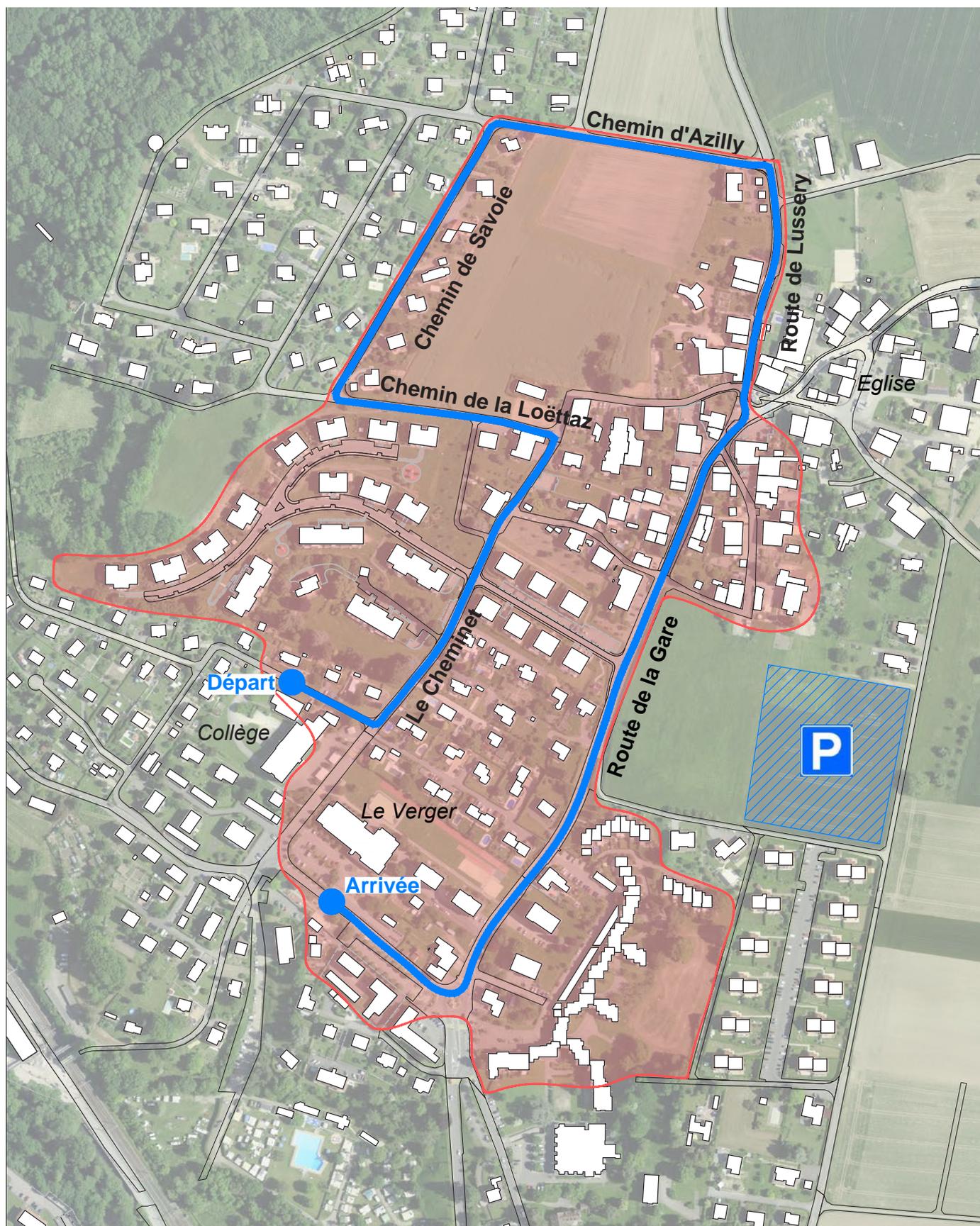
- 17h00 Ouverture de la place de fête
- 19h00 Souper tartare (sur inscription) animé par Les Sales Gosses
- 21h00 Ouverture du karaoké et du bar à shots
- 21h30 Concert de Foam au caveau

Samedi 27 août

- 08h30 Accueil des participants à l'assemblée
- Ouverture de la cuisine
- 09h00 Début de l'assemblée
- Ouverture du caveau
- 11h00 Départ du cortège
- 14h00 Fanfare l'Echo de la Molombe - Cantine
- 15h00 Début du concours sur scène
- 16h00 Ouverture du karaoké et du bar à shots
- 17h00 Guggen La Cancanière sur la place de fête
- 22h30 Concert d'Elsandy au caveau
- 00h00 Résultats

Inscriptions jusqu'au 18 août sur www.penthalaz2022.ch
ou au 078 709 46 93

Toutes les informations détaillées sur www.penthalaz2022.ch



Légende :

-  Tracé du cortège
-  Zone de circulation restreinte
-  Situation du parking

Fête nationale Lundi 1er août 2022



Au centre communal du Verger Penthalaz

Durant la journée :
Tournoi de pétanque de la jeunesse

Dès 19h00 :
Apéro
Animation musicale
Repas
Partie officielle
Cortège aux flambeaux
Feu à Plan-Bois

Le programme détaillé sera diffusé sur le site www.penthalaz.ch, l'application mobile MLS (My Local Services) et par tout-ménage début juillet !

Organisée par les communes de Penthaz et Penthalaz

GuggenMusik - Repas de soutien

Les membres de la GuggenMusik La Cancanière de Penthalaz ont le plaisir de vous convier à leur repas de soutien qui aura lieu

**Le 1er octobre 2022 dès 18h30
à la Salle du Verger - Penthalaz**

Au programme : soirée à thème chic et choc, animations et ambiance sympa-bonnard ! Un verre d'accueil précédera un repas composé d'une entrée, un burger et d'un dessert. Sans oublier

un concours de déguisements avec remise de prix pour petits et grands. Ensuite, musique, cocktails et rigolades vous attendent.

**Inscriptions au 079 722 23 95
jusqu'au 22 septembre 2022.**



Stationnement

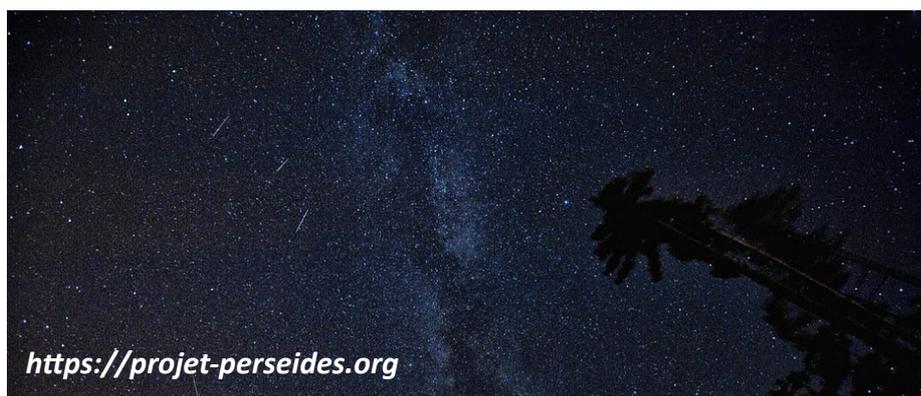
Nous vous rappelons que votre véhicule doit être stationné aux emplacements autorisés (places publiques dédiées avec disque de stationnement ou parking avec horodateur).



Projet Perséides

La Commune de Penthalaz participera à nouveau au Projet Perséides dans la nuit du 12 au 13 août 2022 (22h à 4h) en éteignant son éclairage public. Cette date coïncide avec le maxima d'une des plus belles pluies d'étoiles filantes, un spectacle d'ordinaire en grande partie caché par la pollution lumineuse.

Nous invitons les habitants qui le souhaiteraient à éteindre également toutes les lumières de leur logement.



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Marche Penthalaz

Bouger et garder la forme à tout âge !

Marches organisées à Penthalaz. Des sorties destinées aux seniors dès l'âge de 60 ans et désireux de marcher en groupe dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Encadrement assuré par des moniteurs formés et expérimentés.

Offre

Sorties de 8 - 10 km en moyenne
Rendez-vous selon programme
Programme sur demande

Date et horaire

Vendredi 2x / mois
Dès le 9 septembre 2022
Inscription obligatoire

Participation

Cotisation CHF 80.- / année
Au pro rata pour 2022
Déplacements en sus, places limitées

Renseignements Inscriptions

Bertrand Savoye,
078 843 94 03 ou
bertrand.savoye@bluewin.ch
Eliane Devallonné,
079 328 07 59 ou
dev.eliane@bluewin.ch

Patinoire mobile et pratique du hockey

La pratique du hockey ne sera plus autorisée sur la patinoire mobile. Le format de l'installation, et sa localisation, ne se prête malheureusement pas à ce type de sport (dégâts sur les rambardes, nécessité d'installer un filet de sécurité pour éviter d'endommager les maisons alentours, etc.).



info@bus-ppdl.ch
www.bus-ppdl.ch



Piscine municipale



Profitez de l'été à la piscine de Penthalaz.

Du 21 juin au 21 août

09h00 - 20h00

Du 22 août au 19 septembre

09h00 - 19h00

Notre équipe de gardes-bains se tient à votre disposition pour toute demande de cours de natation.

Finalisation des travaux de la route de la Gare

La Municipalité et le Service technique

Chères Cancanières, chers Cancaniers,

La route de la Gare sera prochainement en travaux afin de poser la couche finale du bitume (couche de roulement). Nous profiterons de la venue des engins de chantier pour réfectionner simultanément le secteur du giratoire de la Place Centrale, ce qui impactera fortement la circulation.

La pose sera effectuée la semaine du lundi 18 au vendredi 22 juillet prochain. Elle sera reportée à une date ultérieure si les conditions météorologiques ne permettent pas d'effectuer ces travaux.

Les habitations ou quartiers ayant un débouché unique et direct sur la zone de travaux (Ch. de Beau-Site, Place Centrale 1 et 3, Praz-Gérémoz 1 à 46 et Route de la Gare 15, 17 et 20 à 36) seront normalement accessibles, toutefois leur accès sera interdit pendant une journée, selon le planning prévisionnel ci-dessous :

- Lundi 18 et mardi 19 juillet ; chemin de Beau-Site et de la Place Centrale 1 et 3,
- Mercredi 20 juillet ; Place Centrale 1 et 3, La Poste,
- Jeudi 21 juillet ; Praz-Gérémoz 1 à 46 et Route de la Gare 15, 17 et 20 à 36. Durant tout le chantier, le passage dans le quartier de Praz-Gérémoz devra être effectué dans les deux sens de circulation.

L'accès aux commerces de la Place Centrale ainsi qu'à la Poste ne pourra se faire qu'à pied du lundi au mercredi environ. Le stationnement sera limité aux parkings communaux.

Les riverains impactés par l'entrée/sortie des véhicules devront également utiliser les parkings communaux et le préau du Collège du Cheminet sera mis à disposition.

La déviation officielle via Daillens sera mise en place pour toute la durée des travaux et nous vous recommandons donc vivement de l'emprunter. Pour rappel, les autres chemins agricoles sont interdits à la circulation des véhicules motorisés. Les contrevenants seront dénoncés.

Nous vous remercions d'avance de vous conformer à la signalisation mise en place.

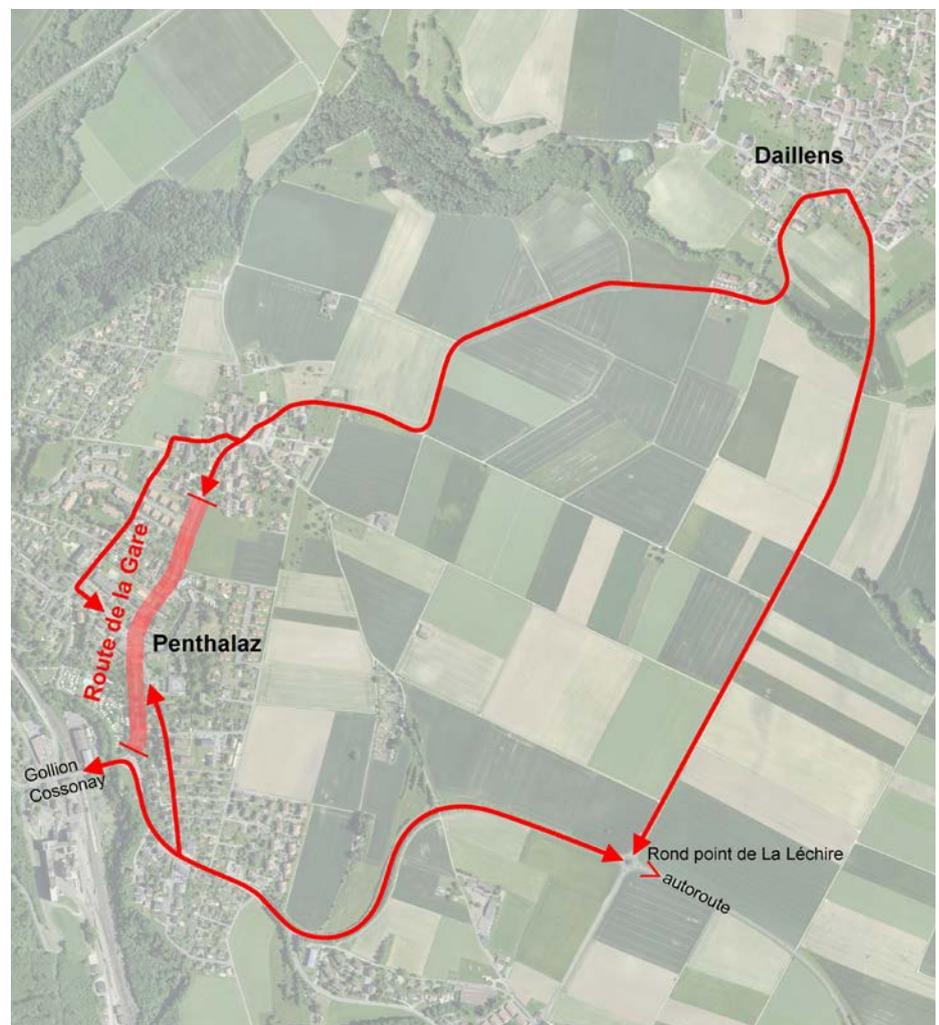
La mobilité piétonne sera également impactée. Le trottoir, au débouché du chemin de Beau-Site sera impraticable pendant deux jours. Nous vous demandons d'emprunter l'un des itinéraires mentionnés en bleu sur le plan présenté en page suivante.

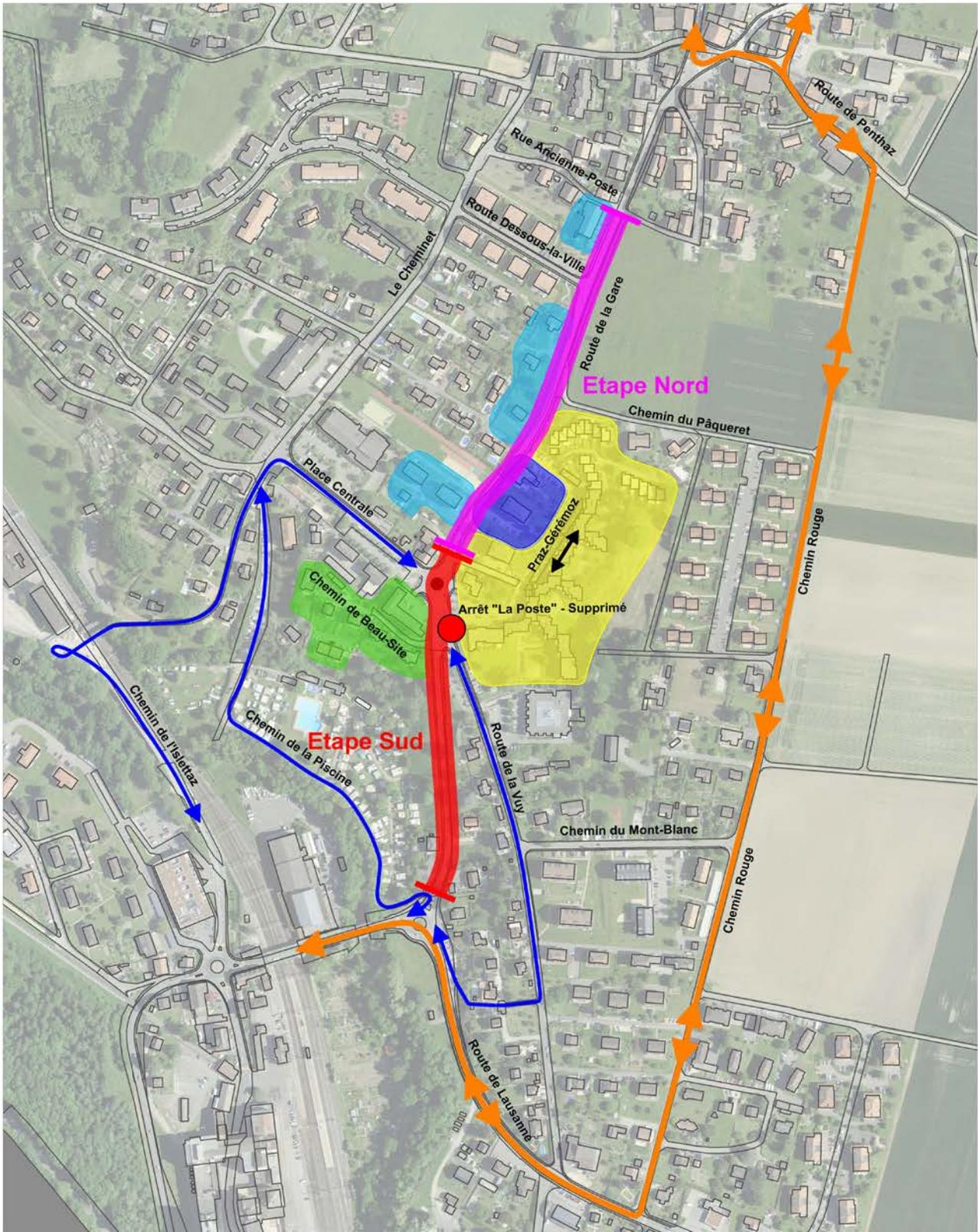
Pour les transports publics (CarPostal et bus PPDLV), le chemin Rouge sera utilisé dans les deux sens et pour toute la durée des travaux. C'est pourquoi, nous vous prions de faire preuve de la plus grande prudence en utilisant ce chemin.

Le service technique communal se tient volontiers à disposition pour tout complément d'information au

021 863 20 50 (touche 4) ou par mail à : technique@penthalaz.ch.

L'entreprise mandatée, le service technique et la Municipalité s'efforceront de tout mettre en œuvre afin de limiter les nuisances et vous remercient d'avance de votre compréhension.





- Zone de travaux, étape nord
- Zone de travaux, étape sud
- Itinéraire de substitution des bus (temps estimé : + 3 minutes)
- Itinéraires de substitution des piétons
- Arrêt de bus, temporairement supprimé
- Quartier de Praz-Gérémoz
- Chemin de Beau-Site et Place Centrale 1 et 3
- Route de la Gare 15 et 17
- Route de la Gare 20 à 36

Les prairies fleuries

Découvrez le concept des prairies fleuries, un sujet d'actualité pour notre commune car plusieurs surfaces de ce type sont prévues à la descente de la Route de la Gare et au village :

Contexte, raisons d'agir

Les prairies sont des surfaces herbacées en régulière régression malgré leur forte valeur écologique et paysagère. Leur diversité en espèces floristiques fait de ces surfaces des milieux très favorables à la faune. Ce caractère favorable peut être considérablement amplifié si les prairies sont implantées à proximité de milieux semi-naturels (haies, vergers, etc.) permettant la mise en réseau de ces différents éléments et facilitant ainsi le déplacement des espèces animales et végétales dans le tissu urbain ou suburbain.

Les prairies présentent également l'avantage de pouvoir être créées dans de nombreux endroits : parcs, talus, jardins privés, etc. De plus, leur entretien à long terme nécessite bien moins de temps et de moyens que les gazons classiques.



Bénéfices pour la biodiversité

La prairie fleurie est une surface extensive dont l'entretien ne nécessite ni engrais ni produit phytosanitaire et qui est généralement fauchée de 1 à 2 fois par an. Ce type de surface représente ainsi une réponse adéquate à un souhait de diminution d'entretien et d'amélioration écologique.



De gauche à droite et de haut en bas : Vulcain, Criquet des pâtures, Aurore et Gazé
(© Atelier Nature et Paysage)

Sa mise en place favorise la diversité floristique et offre des surfaces extensives qui font office de milieux relais fournissant habitat et ressources alimentaires pour la faune. Les insectes et notamment les papillons, les criquets et les sauterelles en sont les principaux bénéficiaires.

Objectifs

- Diminution de l'effort d'entretien ;
- Développement d'une surface riche en espèces végétales indigènes ;
- Diversification biologique des milieux semi-naturels ;
- Densification du maillage écologique existant et développement de voies de déplacement pour la faune et la flore ;
- Enrichissement du paysage avec des surfaces extensives et colorées.

Les Coups de cœur de la Ludothèque Régionale

Ludothèque de la Venoge

Nouvelles Contrées

Pour 2 à 6 joueurs dès 10 ans. Pour des parties de 30 à 60 minutes.

Partez en éclaireur dans un des livres de votre bibliothèque.

Jouer en lisant et lire en jouant. Parfait pour transformer sa bibliothèque en ludothèque.

En coopération, explorez les pages du livre choisi et écoutez l'éclaireur-lecteur pour prendre la bonne direction et avancer dans le récit de votre réécriture de l'histoire à la recherche de la cité perdue !

Lors de votre aventure, vous rencontrerez de surprenantes péripéties et réaliserez d'audacieuses missions !

Ce jeu est une véritable pépite, une mécanique unique, des défis nouveaux, des illustrations splendides pour des parties uniques et modulables à souhait.

*Un jeu de Wizenschark
Illustré par Jeanne Landart
Edité par Olibrius.*



La Forêt Mystérieuse

Pour 2 à 4 joueurs dès 6 ans. Pour des parties de 20 minutes environ.

Après avoir traversé un tableau magique, Jonas se retrouve plongé dans un univers fantastique. Aidez-le à traverser la grande Forêt Mystérieuse et affrontez ensemble la Reine des Draconia, une des créatures les plus dangereuses de cette forêt.

La Forêt Mystérieuse est un jeu de mémoire coopératif pour toute la famille avec des niveaux de difficulté différents pour les petits et les plus grands joueurs.

Le jeu se déroule en 3 phases : Observation, Choix des équipements à mettre dans son sac pour l'expédition, Exploration de la Forêt Mystérieuse à la recherche de Draconia.

Etes-vous prêts pour l'aventure ?!

*Un jeu de Carlo A. Rossi
Illustré par Daniel Lieske
Edité par illelo*



Skyjo

Pour 2 à 8 joueurs dès 7 - 8 ans. Pour des parties de 30 minutes environ.

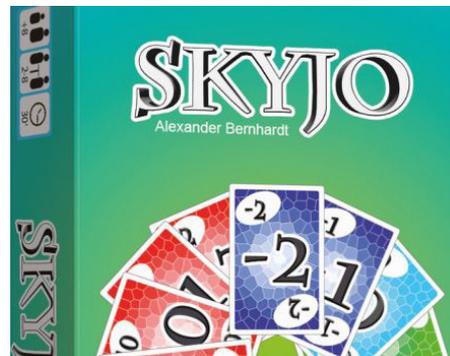
Skyjo est un jeu de cartes simples, subtil et terriblement passionnant, dans la lignée du Uno

C'est un jeu de cartes très facile à comprendre, rapide à jouer et surtout très addictif ! En effet, après avoir commencé une partie, vous allez souvent enchaîner les parties pour essayer de faire les scores les plus bas par rapport à vos adversaires !

L'objectif de Skyjo est de retourner l'ensemble des douze cartes que l'on a devant soi, en les remplaçant ou pas dans le but d'avoir le moins de points possible.

Un jeu de cartes qui plaira aussi bien aux enfants qu'aux grands-parents, à emporter partout avec soi en vacances !

Un jeu créé et illustré par Alexander Bernhardt - Edité par Magilano



Tous les jeux proposés ci-dessus vous attendent à la ludothèque, à Cossonay sous le restaurant du Pré aux Moines. Notre site internet est à votre disposition : www.ludothequedelavenoge.ch

La ludothèque sera fermée du 1er juillet 2022 au 22 août 2022. Réouverture dès le mardi 23 août 2022 aux horaires habituels. Nous vous souhaitons de belles vacances d'été ensoleillées.

Votre Ludothèque Régionale de la Venoge.

www.ludothequedelavenoge.ch
info@ludothequedelavenoge.ch

Les Coups de cœur de la Bibliothèque intercommunale

Bibliothèque de la Venoge

Dystopie – Immortalité – Jeux de pouvoir

Dans un lointain futur, la terre est devenue un lieu où il fait bon vivre. Les guerres, la mort naturelle et les maladies ne sont plus qu'un lointain souvenir grâce au Thunderhead, sorte de cloud géant qui stocke et met la connaissance universelle à disposition de tous.

La Confrérie des faucheurs est chargée de réguler la population mondiale selon des critères très bien définis. Cytra et Rowan vont rejoindre cette confrérie en tant qu'apprentis et se soumettre à des épreuves terribles pour apprendre ce métier.

Seul grain de sable dans le rouage de l'intelligence artificielle : les faucheurs sont des humains avec leurs défauts. Jalousie, envie, pouvoir, corruption... Ce monde est-il vraiment si parfait?

La Faucheuse, 3 tomes, Neal Shusterman, R. Jeunes adultes, 2017-2019

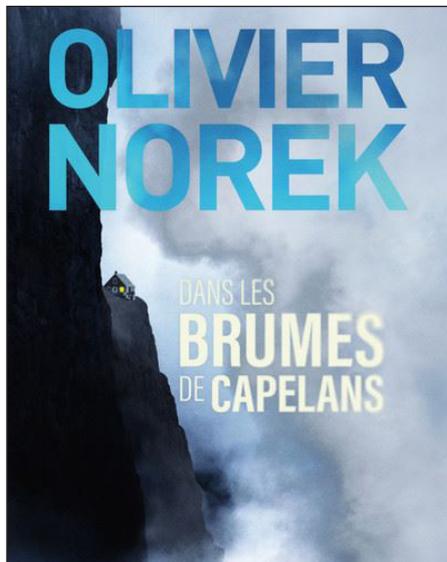


Captivant – Page turner - Mystère

Olivier Norek fait partie des auteurs de polar français que nous apprécions beaucoup. Dans ce nouveau roman, il retrouve ici son capitaine fétiche qui s'est éloigné depuis plus de 6 ans sur une île perdue entre le Canada et le Groenland.

Habitué à surveiller des truands repentis dans le cadre du programme de protection de témoins, le capitaine Coste doit cette fois accueillir une victime survivante d'un tueur en série qui va retrouver leur trace dans les brumes opaques de l'île.

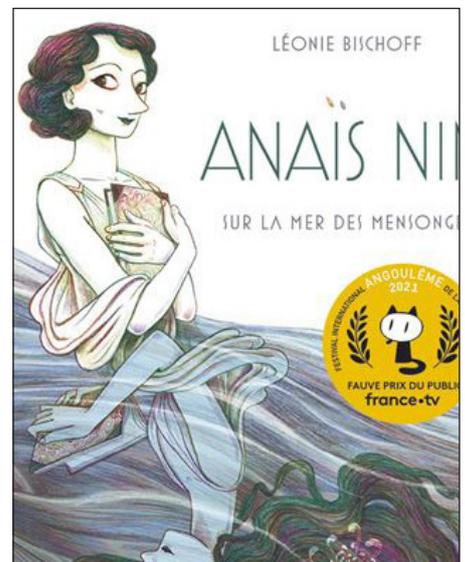
Les brumes de Capelans, Olivier Norek, Michel Lafon, 2022



Sensualité – Liberté - Féminisme

Une biographie en images gracieuses qui retrace la vie d'Anaïs Nin. L'auteur genevoise réussit à raconter avec beaucoup de délicatesse la vie de l'écrivaine qui a grandi entre 2 continents, 3 langues et qui peine à trouver sa place dans la société de son époque.

Anaïs Nin : sur la mer des mensonges Léonie Bischoff



Bibliothèque intercommunale de la Venoge - Ch. de l'Arbalète 4, 1306 Daillens
021/ 861 28 01 - biblio.intercommunale@dailens.ch - www.ppd.ch et www.bibliovenoge.ch

Horaires habituels : jusqu'au 8 juillet et dès le lundi 15 août

Horaires d'été : tous les lundis de 15h30-19h (11.07, 18.07, 25.07, 28.08)

Dès la rentrée scolaire la bibliothèque sera ouverte tous les samedis matin de 10h à 12h.

Mots-croisés

1 - Nom d'une commune commençant par "L", avant sa fusion en 1999, située sur la rive droite de la Venoge.

2 - Objet composé d'un fût, d'une membrane, de clous et d'une caisse.

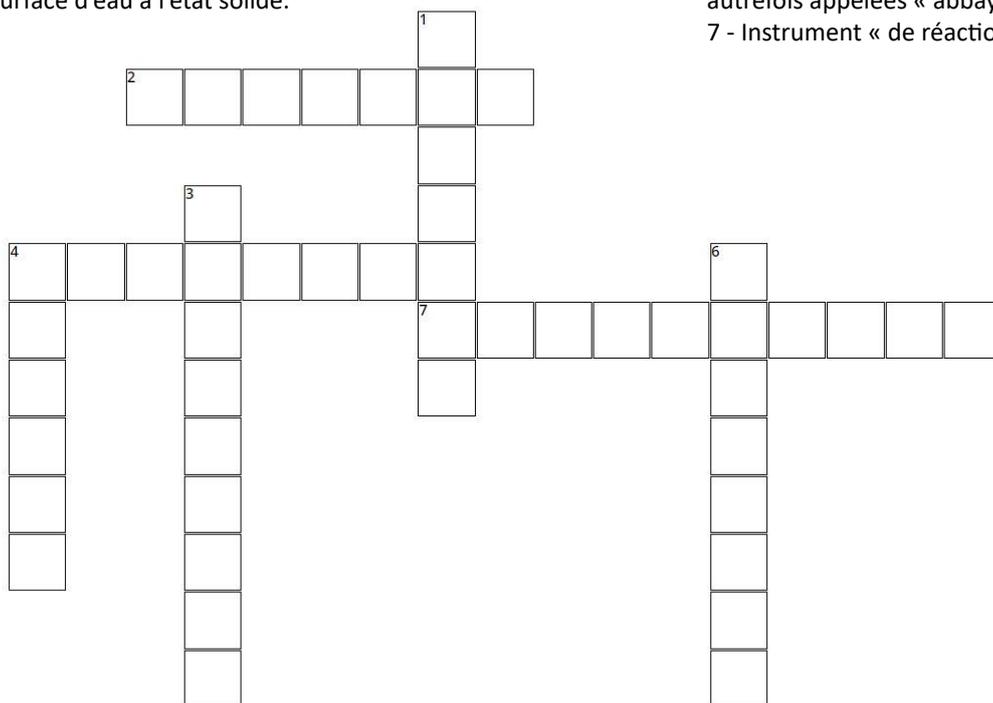
3 - Invention anglaise composée, entre autres choses, d'une surface d'eau à l'état solide.

4 vertical - Dirigeant d'un district administratif dans le canton de Vaud.

4 horizontal - Activité sociale impliquant des objets sphériques d'un diamètre d'environ 7,5 cm.

6 - Terme indiquant des associations composées de célibataires, autrefois appelées « abbayes » ou « royaumes ».

7 - Instrument « de réaction » de la démocratie directe.



Précédente grille

1 - PlanBois.

2 - Daillens.

3 - Carnaval.

4 - France.

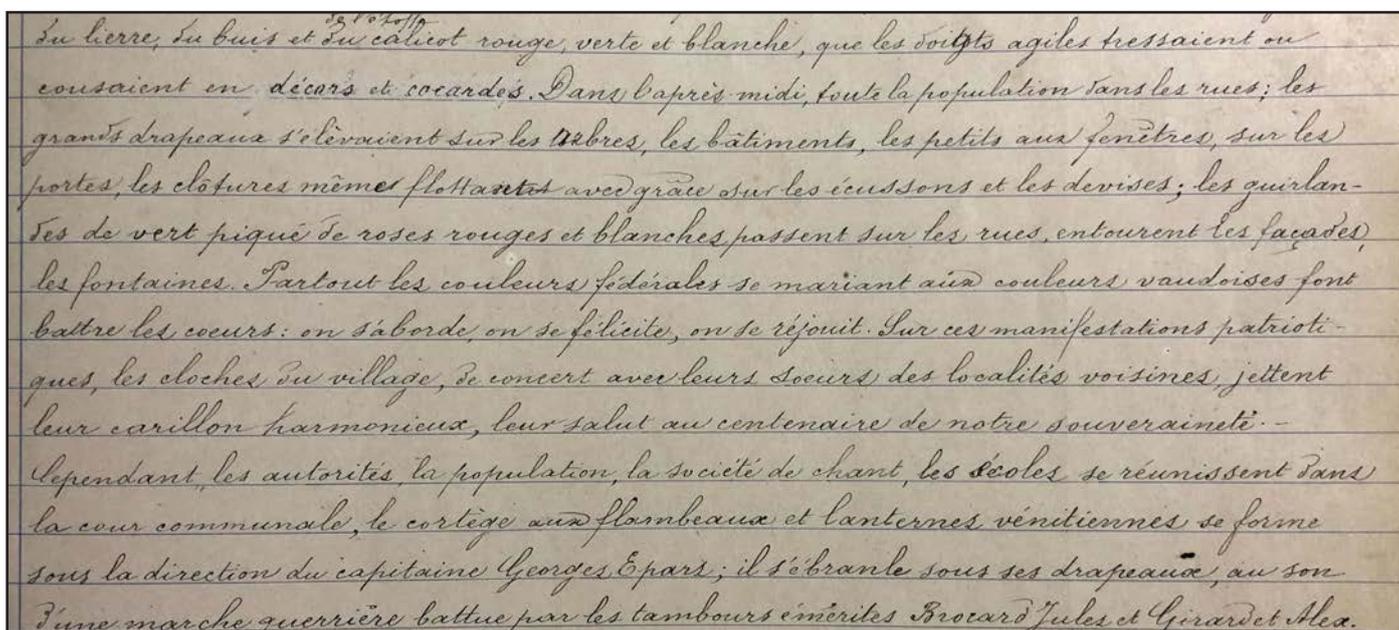
5 - Funi.

6 - Cinémathèque.

7 - Epars.

Archives communales

Séance de la Municipalité du 21 avril 1903 - Célébration du centenaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération



Pour en savoir plus : Gilbert Coutaz; Gilbert Kaenel; Laurent Flutsch; Bernard Andenmatten; Danièle Tosato-Rigo; Olivier Meuwly; François Vallotton; Malik Mazbouri: "Vaud", in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 30.05.2017.

Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007395/2017-05-30/>

Agenda

6 juillet

Thé dansant

13 juillet

Don du sang

20 juillet

Thé dansant

1er août

Fête nationale à Penthaz

3 août

Thé dansant

25 au 28 août

Concours de Tambours

7 septembre

Thé dansant

21 septembre

Thé dansant

28 septembre

Thé dansant

1er octobre

Repas de soutien de la GuggenMusik

5 octobre

Thé dansant

8 octobre

Vide-dressing

12 octobre

Thé dansant

13 octobre

Connaissance 3

14 octobre

Repas de soutien SAREPTA

29 octobre

Repas de soutien de la Jeunesse

Mobility

2 VOITURES DISPONIBLES 7 JOURS SUR 7

Place Centrale

Gare de Cossonay-Penthaz

Déchetterie

DÉCHETTERIE VALORSA

Mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30.

Mercredi de 9h15 à 11h45.

Samedi de 10h à 16h.

ECO-POINT

Lundi au vendredi de 07h00 à 19h00.

Samedi de 07h à 16h.

Marché

Tous les mercredis, à la Place-Centrale de 8h à 12h.

Paroisses

Paroisse Protestante EERV



Lieux et horaires des cultes : en raison du contexte sanitaire, merci de vous reporter au site web de la paroisse www.penthaz.eerv.ch

17 juillet, 10h, église

28 août, 10h, église

11 septembre, 17h30, foyer

9 octobre, 17h30, foyer

30 octobre, 10h, église

6 novembre, 10h, Léchire

20 novembre, 10h, église

Pasteure : Mme Nathalie Monot-Senn (nathalie.monot-senn@eerv.ch)

tél. 021 331 56 44.

Les autres dimanches, le culte a lieu à Penthaz, à Daillens ou dans la région : voir le journal « Réformés », les vitrines des églises et du foyer, ou le site internet de la paroisse : www.penthaz.eerv.ch.

L'Arc-en-ciel

L'Arc-en-Ciel a repris ses activités et dispose aussi d'un site web :

www.arcencielvenoge.com

Paroisse Catholique

Programme des activités sur le site de la paroisse Saints Pierre et Paul :

www.cath-vd.ch/-Paroisse-de-Cossonay.

ou au secrétariat, les lundis et vendredis après-midi : 021 535 64 84.

Administration communale

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Ouverture des guichets : tous les matins de 7h30 à 11h30, les lundis après-midi de 13h30 à 17h, ou sur rendez-vous.

Permanence téléphonique : au 021 863 20 50 (touche 1), tous les matins de 8h à 11h30, tous les après-midis de 14h à 16h.

BOURSE COMMUNALE

Ouverture des guichets : tous les matins de 8h à 11h30.

Permanence téléphonique : au 021 863 20 50 (touche 2).

ACCUEIL DE MIDI

Midicroque - Tél. : 079 940 19 21.

SERVICE DE LA POPULATION

Ouverture des guichets : tous les matins de 7h30 à 11h30, les lundis après-midi de 13h30 à 17h et les mercredis après-midi de 16h à 19h.

Permanence téléphonique : au 021 863 20 50 (touche 3), durant les heures d'ouverture des guichets.

SERVICE TECHNIQUE

Uniquement sur rendez-vous.

Permanence téléphonique : au 021 863 20 50 (touche 4).

HALTE-JEUX

Petits Poussins - Tél. : 079 539 85 95.

Urgences

Police : 117 / Sapeurs-Pompiers : 118 / Ambulances : 144 / Intoxications : 145 / Rega: 1414
Médecins et pharmacies de garde : 0848 133 133 / Vétérinaire de garde : 0900 022 022